

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01864

Numéro SIREN : 818 002 958

Nom ou dénomination : ROSSINVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2018 sous le numéro de dépôt 15653

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 14-02-2018

N° DE DEPOT : 2018R015653

N° GESTION : 2016B01864

N° SIREN : 818002958

DENOMINATION : ROSSINVEST

ADRESSE : 3 square Alfred Dehodencq 75116 Paris

DATE D'ACTE : 29-12-2017

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Nomination de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

ROSSINVEST

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 2 791 220 €

Siège social : 3 square Alfred Dehodencq

75116 PARIS

RCS PARIS 818 002 958

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 29 DECEMBRE 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept,
Et le Vingt-Neuf Décembre,
A Neuf Heures, au siège social.


Monsieur Jean ROSSI, Président et associé unique de la Société par Actions Simplifiée « ROSSINVEST » au capital de 2 791 220 Euros, dont le siège social est sis à PARIS (75116) 3 square Alfred Dehodencq, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 818 002 958,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président, a pris les décisions suivantes relatives à :

- Nomination de Commissaires aux Comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

Sur proposition du Président, l'associé unique, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et suppléant :

- Monsieur Jean LEWKOWICZ, adresse : PARIS (75012) 4 bis rue Fabre d'Eglantine, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;
 - la Société « SEC BURETTE », siège social : ROUEN CEDEX (76012) 9 rue Malatiré, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions ;
- 

Pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

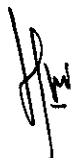
Monsieur Jean LEWKOWICZ, Commissaire aux comptes titulaire, et la Société « SEC BURETTE », Commissaire aux comptes suppléant, ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Monsieur Jean ROSSI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JR' or similar initials, written in a cursive style.